

AVENANT N°1

Travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique

Marché N° 2021/05

Lot n°2 : Terrassements généraux /VRD

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Val Parisis, 271 chaussée Jules César, 95250 BEAUCHAMP,
représentée par son Président, Monsieur Yannick BOËDEC, dûment habilité par la délibération n°

Dénommée ci-après " la Communauté d'agglomération",
D'une part,

ET

La société SNC EIFFAGE ROUTE IDF Centre Ouest
2, rue Hélène Boucher
93300 Neuilly-sur-Marne

Dénommée ci-après " le Prestataire "
D'autre part,

ARTICLE 1 – RAPPEL DES CONDITIONS DU MARCHÉ

Objet : Travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique (2021/05) – Lot 2

Pour rappel, le marché initial de travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique était décomposé en vingt lots (2021/05).

LOT N°	Désignation des corps d'état
1	Installation de chantier / gros œuvre / Charpente bois et métal
2	Terrassements généraux / VRD
3	Toiles tendues
4	Bassins inox / ailerons mobiles
5	Couverture/Etanchéité / verrières
6	Menuiseries extérieures / métallerie
7	Traitement des façades / isolation
8	Menuiseries intérieures
9	Revêtements durs et bassins carrelés
10	Sols souples / peinture
11	Plafonds suspendus
12	Cabines et casiers
13	Electricité CFO / CFA
14	Appareils élévateurs
15	Plomberie sanitaire
16	Chauffage / Ventilation / Climatisation / désenfumage
17	Traitement d'eau
18	Système de détection des noyades
19	Hammam / saunas
20	Espaces verts

Concernant le lot n°2 « Terrassements généraux /VRD», celui-ci a été attribué à la **société SNC EIFFAGE ROUTE IDF Centre Ouest**, sise 2, rue Hélène Boucher 93300 Neuilly-sur-Marne pour un montant de 1 998 043 € HT.

La durée prévisionnelle globale du marché se confond avec sa durée d'exécution, laquelle est de 24 mois, dont deux mois de préparation, à compter de la date de notification, valant démarrage des travaux.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'acter de l'intégration de travaux supplémentaires.

Le présent avenant entre dans le cadre des articles R.2194-2 et R.2194-3 du code de la commande publique. Les prestations supplémentaires mentionnées ci-dessous sont nécessaires afin de finaliser de manière optimale les prestations prévues au sein de ce lot. Le changement de titulaire était impossible compte tenu des prestations réalisées dans le cadre du marché initial.

Conformément à l'article 3.4.5 "Modifications apportées aux travaux et règlement du prix des prestations supplémentaires ou modificatives" du cahier des clauses administratives particulières, lorsque le

représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire sont d'accord pour arrêter les prix définitifs des prestations supplémentaires, ceux-ci font l'objet d'un avenant au marché préalablement à l'établissement des décomptes concernés.

Les prestations supplémentaires et leurs prix définitifs sont les suivants :

Désignation des prestations ordonnées	TVA	Total	
		H.T.	T.T.C.
Suite au volume de décapage de terre végétale inférieur : non revente de 4236m ² et terrassement en remblais complémentaire et évacuation (FTM n°2)	20 %	62 481,00 €	74 977,20 €
Réalisation d'un accès permettant la pose du local transfo (FTM n°19)	20 %	4 990,00 €	5 988,00 €
Rajout de réseaux supplémentaire pour les caméras de surveillance sur le parking (FTM n°21)	20 %	39 843,75 €	47 812,50 €
Reprise du réseau EP en extérieur (FTM n°18)	20 %	12 056,20 €	14 467,44 €
Mise en conformité suite à la demande de Véolia (FTM n°20)	20 %	84 017,00€	100 820,40 €
Portique entrée parking - MBPS 3000 (FTM n°43)	20 %	58 827,50 €	70 593,00 €
Rajout fourreau supplémentaire pour raccordement élec. (FTM n°23)	20 %	2 392,00 €	2 870,40 €
Adaptation au pied de l'escalier 7 (FTM n°33)	20 %	12 127,47 €	14 552,96 €
Bande de guidage complémentaire modifiée sur le parvis (FTM n°28)	20 %	1 246,00 €	1 495,20 €
Mur anti-bruit pour les riverains de la rue des Cottages (FTM n°44)	20 %	85 695,00 €	102 834,00 €
Réalisation de l'allée pour entretiens en façade arrière (FTM n°54)	20 %	8 277,25 €	9 932,70 €
Modification cour livraison, rampe Monte-charge n°2 / MC2 (FTM n°49)	20 %	16 417,35 €	19 700,82 €
Reprise des réseaux EU d'un diamètre de 120 à 200 sous la cours technique (OS n°6)	20 %	13 519,40 €	16 223,28 €
Décalage intervention parking (FTM n°62)	20 %	12 500,00 €	15 000,00 €
Allée provisoire en enrobés pour la commission de sécurité (FTM n°66)	20 %	4 674,00 €	5 608,80 €
Prolongation mur pare vue (FTM n°67)	20 %	9 850,00 €	11 820,00€
Reprise des dégradations en fin de chantier (FTM n°68)	20 %	6 768,90 €	8 122,68 €
Installation d'une boucle pour le portail de la cour de service pour sortir (FTM n°69)	20 %	800,00 €	960,00 €
Négociation faite suite aux demandes complémentaires faites pour surcoûts suite au retards (dont référé + CRAMIF) du chantier ainsi	20 %	100 000,00 €	120 000,00 €

que l'intégration de nombreuses prestations arbitrées favorablement			
TOTAUX		536 482,82 €	643 779,38 €

ARTICLE 3 – INCIDENCE FINANCIERE

Les travaux supplémentaires ont eu pour coût total un montant de 536 482,82 € HT. Cela représente une augmentation de 26,850 % du montant total du lot.

ARTICLE 4 – AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables en tout ce qui n'est pas contraire aux stipulations du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 4 – COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Les fonctions de comptable public de la Communauté d'agglomération Val Parisis seront exercées par le comptable de la Trésorerie de Franconville-Le Parisis sise 421 rue Jean Richepin – 95120- ERMONT.

ARTICLE 5 – ADRESSE DE FACTURATION ET NUMEROS D'IDENTIFICATION

Les factures seront envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération Val Parisis
Service Financier
271 Chaussée Jules César - 95250 Beauchamp

Les numéros d'identifications du pouvoir adjudicateur sont les suivants :

Identifiant SIREN : 200 058 485 Identifiant SIRET : 200 058 485 00018

Fait à Beauchamp, le

La société **SNC EIFFAGE ROUTE IDF Centre Ouest**

La Communauté d'Agglomération Val Parisis
Le Président

Yannick BOËDEC